



DIMONA – Déclaration d’entrée en service

Ce document ne remplace pas les procédures d’engagement habituelles

Nom de naissance (en majuscules) :

Prénom :

Numéro d’identification sécurité sociale (NISS)

Vous trouverez ce n° dans le coin supérieur droit de la carte d’identité sociale (carte SIS)

Numéro de la carte SIS

Situé dans le coin inférieur gauche de la carte SIS

Date de naissance : / / Sexe :

Ville de naissance : Pays de naissance :

Adresse légale :

.....

Informations relatives à l’activité :

Appartenance : Personnel enseignant () - Personnel scientifique () - Personnel atgs ()

Date présumée de début de l’activité :

La date effective d’entrée en service sera fixée lors de l’aboutissement des procédures d’engagement en vigueur.

Personne responsable de cette déclaration :

Nom, prénom (en majuscules) :

Date :

Signature :

Personne de contact :

Téléphone :

Ce document est à envoyer au Service du personnel de la recherche contractuelle dès l’envoi d’une proposition d’engagement.

Attention, la Dimona est le point de départ obligatoire des procédures d’engagement habituelles : elle ne les remplace pas.

Le non respect des obligations imposées par l’ONSS aux employeurs dans le cadre de la DIMONA, est passible de sanctions pénales et d’amendes administratives